

N°171 / Septembre 2024

Le Mag

action-education.org

35
ans

**pour les droits
de l'enfant**

 **ACTION
EDUCATION**

LA PHOTO DU MOMENT



SENSIBILISER LES ENFANTS À LEURS DROITS DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Au Bénin, une manifestation des enfants est organisée début 2024. Les enfants portent fièrement des pancartes sur lesquelles sont affichés chacun des droits de l'enfant. Ils défilent dans la cour de l'école et le village, symbolisant ainsi qu'ils sont prêts, avec leurs enseignants et les parents d'élèves, à mettre en œuvre et faire appliquer les droits de l'enfant tels qu'énoncés par la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant.

La Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant, qui fête son 35^e anniversaire en novembre 2024, est le traité international le plus ratifié au monde. Ainsi, rappeler leurs obligations aux États est également une priorité pour les associations et ONG pour une meilleure effectivité des droits de l'enfant. 🌀



« RECONNAÎTRE LES ENFANTS COMME SUJETS À PART ENTIÈRE »

Didier Lahaye

Président d'Action Education France

Le 20 novembre 2024, nous célébrerons le 35^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). Adoptée par les Nations unies en 1989, la CIDE est le premier texte juridiquement contraignant, à reconnaître les enfants comme des sujets à part entière. Ceux-ci sont porteurs de droits économiques, sociaux, politiques, civils et culturels, autant de droits fondamentaux, obligatoires et non négociables. 197 États l'ont ratifiée à ce jour et se sont engagés à tout mettre en œuvre pour que les droits de l'enfant soient respectés.

Comment expliquer alors que les droits de l'enfant peinent à être appliqués partout dans le monde ? La pauvreté, les maladies, les crises successives, économiques, politiques, migratoires, environnementales ou sanitaires touchent de plein fouet les enfants et les privent bien souvent de l'accès à leurs droits les plus essentiels. Partout dans le monde, ils font face à de nombreuses discriminations et ne sont souvent pas inclus dans les prises de décisions sur des questions qui les concernent.

Or, la participation des enfants est un droit qui conditionne tous les autres droits et fonde l'intérêt supérieur de l'enfant. C'est pourquoi au-delà de nos actions terrains qui visent à garantir à tous les enfants leurs droits fondamentaux, notamment l'accès à une éducation de qualité, Action Education sensibilise à l'importance des droits de l'enfant et interpelle les États, notamment la France, pour qu'ils fassent des droits de l'enfant, et notamment du droit à l'éducation, une priorité de leurs politiques publiques. Je vous invite à découvrir dans ce Magazine les projets que nous déployons pour favoriser des environnements d'apprentissage sûrs et inclusifs aux enfants, que ce soit par exemple via l'amélioration des infrastructures, la mise en œuvre de gouvernements scolaires ou des campagnes pour l'inscription des enfants à l'état civil.

**Je vous souhaite
une très bonne lecture !
Solidairement.**

Magazine semestriel publié par l'association Action Education

Avec ce numéro une lettre d'accompagnement.
53 boulevard de Charonne, 75 545 Paris Cedex 11
01 55 25 70 00 / contact@action-education.org

Représentant de l'association France : Didier Lahaye -
Directeur de la publication : Gilles Delecourt -
Rédaction : Anne Cassiot, Anouk Dancert-Verot,
Vanessa Martin et Gilles Oger - ISSN : ISSN 2971-
1738 - Dépôt légal : troisième trimestre 2024 -
Imprimeur : LA GALIOTE, 70 à 82 rue Auber 94400
Vitry-sur-Seine - Création graphique et fabrication :
tcgraphite.

Photographie de 1^{ère} de couverture :
© Vincent REYNAUD-LACROZE

P2: AE Bénin - P3: AE Burkina Faso, AE Vietnam, AE France - P4: AE Burkina Faso - P5: Christine Redmond - P6: William Davies - P7: Arina Bzhinaev, Arina Bzhinaev - P8: AE Vietnam - P9: AE France - P10: AE France, Dramane Sessouma, AE Madagascar, Christine Redmond - P12: AE France - P13: Kristen Poels - P14: AE Équipe Chemillé, AE Équipe Grenoble - P15: Albane Buriel - P16: Gilles Oger.

Action Education, association de développement par l'éducation, est libre de toute attache religieuse et politique. Action Education est une association reconnue d'utilité publique et agréée par le ministère de l'Éducation nationale. Elle est habilitée à recevoir des legs et des donations exempts de tous droits de mutation. En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression sur les informations vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant à notre association.

P4 ACTUALITÉ

Accompagner les filles en situation de handicap visuel dans la poursuite de leurs études



P6 GRAND ANGLE

Les droits de l'enfant : un anniversaire en demi-teinte



P10 DANS LE MONDE



P12 EN BREF

P14 OPINIONS

P15 GRAND TÉMOIN



Action Education est membre de la CHS Alliance



Action Education France est Reconnue d'Utilité Publique et agréée par le ministère de l'Éducation nationale.

Education inclusive

Accompagner les filles en situation de handicap visuel dans la poursuite de leurs études

En situation de handicap visuel, de nombreux élèves ne peuvent pas suivre les cours dans de bonnes conditions. C'est un enjeu majeur pour permettre l'accès à l'éducation de tous les enfants.

L'éducation inclusive, telle que la soutient et la développe *Action Education* dans ses programmes, vise à ce que tous les enfants, y compris ceux en situation de handicap visuel, puissent suivre une scolarité intégrée et de qualité. *Action Education*, avec le soutien de ses partenaires, la *Fondation Audemars-Watkins* et la *Fondation L'OCCITANE*, met en œuvre un projet pour que les enfants en situation de handicap visuel continuent d'aller à l'école. Ensemble, elles agissent sur la prise en charge du handicap visuel dans les écoles partenaires des provinces du Ziro et de la Sissili, dans le centre ouest du pays.

Le projet *SCOLFILLE* comprend un volet médical car il est prioritaire de s'assurer de la bonne vision des enfants et d'apporter, quand cela est possible, les solutions adaptées, notamment des lunettes. Pour une bonne prise en charge, 9 filles en situation de handicap visuel ont été examinées le 1^{er} mars 2024 à la Clinique Notre-Dame de la Miséricorde de Léo, chef-lieu de la province de la Sissili, au Burkina Faso. Venues de plusieurs écoles partenaires du projet et accompagnées par des parents, elles ont été reçues pour des examens cliniques par la sœur Honorine Ouédraogo, attachée de santé en ophtalmologie.



Konaté Mouhazou, l'oncle de Konaté Adidjatou, 15 ans, en classe de CM2 à l'école primaire publique de To B dans la province de la Sissili.

« Adidjatou est tombée malade à l'âge de 5 ans et elle a été soignée avec un traitement traditionnel. Malheureusement, elle ne voit pas avec cet œil. »



9

filles en situation de handicap visuel prises en charge

Les enseignants sont formés à l'accueil et l'accompagnement d'élèves déficients visuels, les outils pédagogiques sont adaptés – cela peut aller du manuel scolaire en gros caractères jusqu'au tableau de classe bénéficiant d'une luminosité adaptée ou d'un logiciel spécifique – et l'ensemble des élèves sont sensibilisés pour lutter contre la stigmatisation qui est souvent observée entre enfants, au Burkina Faso comme dans toutes les écoles du monde. Un défi de taille dans un environnement aussi instable! 🌍



Pour plus d'informations sur ce projet, scannez ce QR code

La bicyclette dans les zones rurales pour aller à l'école en toute sécurité

Entre la distance du domicile à l'école et l'insécurité sur le chemin pour s'y rendre, certains parents renoncent à envoyer leurs enfants à l'école. Fournir une bicyclette aux enfants rassure les parents et diminue la durée du trajet.

Dans certains pays en voie de développement, parmi lesquels le Cambodge, un enfant parcourt en moyenne de 3 à 10 kilomètres par jour pour se rendre à l'école. Le manque d'infrastructures est tel que les bâtiments scolaires sont très éloignés des lieux de vie des enfants. L'absence criante de transports scolaires organisés par l'école ou les communes est un frein supplémentaire à la fréquentation régulière de l'école. La distance et l'insécurité le long des routes sont également deux obstacles majeurs pour rejoindre l'établissement scolaire où les enfants sont inscrits. La déscolarisation et l'absentéisme qui surviennent dès que l'école est trop éloignée, notamment en milieu rural, est une illustration de la logique d'intervention d'*Action Education* : il ne suffit pas de construire une école pour résoudre les questions d'accès à l'éducation. L'école est au centre d'un système dont chaque élément doit être opérationnel pour qu'ensemble, ils permettent l'accès à une éducation de qualité.

Ainsi, pour que les enfants fréquentent l'école avec assiduité, le temps de transport entre leur lieu de vie et l'école peut être réduit efficacement en leur fournissant tout simplement une bicyclette, prouvant ainsi que les solutions simples, peu chères et respectueuses de l'environnement sont possibles. Ce sont là quelques-unes des principales raisons pour lesquelles, de l'Afrique à l'Asie, le programme « Educate A Child (EAC) » d'*Education Above All* s'associe à des organisations telles qu'*Action Education*, afin d'améliorer

ODD :
Objectif du développement durable. L'ODD 4 est consacré à l'éducation de qualité pour tous.

ODD4 :
Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

l'accès à une éducation primaire de qualité, notamment via la distribution de bicyclettes aux enfants qui doivent parcourir de longues distances pour se rendre à l'école. Les parents sont rassurés : les enfants font les trajets en sécurité, surtout s'ils font le trajet à plusieurs, ils ont le temps de prendre leur petit déjeuner avant d'aller à l'école sans craindre d'arriver en retard et n'arrivent plus épuisés par un long trajet. 🚲



Pour plus d'informations sur ce projet, scannez ce QR code



« Dans de très nombreuses cas, les enfants font l'impasse sur le petit-déjeuner dans l'espoir d'arriver à l'heure à l'école. Ainsi le matin, en utilisant le vélo, les enfants peuvent se rendre à l'école sans inquiétude d'être en retard. »

Samphors Vorn,
Directeur d'Action
Education
au Cambodge



Les droits de l'enfant : un anniversaire en demi-teinte

Les « droits des enfants » fêteront leurs 35 ans en novembre prochain. Mais quels sont-ils ? A quoi servent-ils ? Une chose est sûre : les droits de l'enfant, ce ne sont pas que des textes juridiques. Ce sont surtout des visages, des vies – jeunes certes mais déjà trop souvent éprouvées - et des paroles, porteuses d'avenir et de changement. Voilà ce que nous vous proposons de découvrir dans ce nouveau magazine. Notre souhait : vous montrer à quel point il est en notre pouvoir et de notre devoir de faire des droits des enfants une priorité au quotidien pour leur avenir mais également pour le monde que nous souhaitons construire ensemble.

Adoptée par les Nations unies en 1989, la Convention Internationale relative aux Droits de l'enfant (CIDE) est le premier texte juridiquement contraignant, à reconnaître les enfants comme des sujets à part entière, porteurs de droits économiques, sociaux, politiques, civils, culturels, autant de droits fondamentaux, obligatoires et non négociables.

UN TRAITÉ ESSENTIEL

Elle repose sur 4 principes directeurs à savoir l'intérêt supérieur de l'enfant, la survie et le développement, la non-discrimination et la participation des enfants à toutes les questions qui les concernent, et comporte 54 articles, dont un dédié à l'éducation. Elle est à date ratifiée par tous les pays du

monde, sauf les Etats-Unis, qui se sont ainsi engagés à tout mettre en œuvre pour que soient respectés les droits de l'enfant. Ils sont de fait soumis à l'examen périodique du Comité des Droits de l'Enfant des Nations unies, qui contrôle la mise en œuvre de la CIDE grâce aux rapports remis par les Etats et la société civile sur la situation des droits de l'enfant dans le pays.

LES ENFANTS 1^{ères} VICTIMES

Comment expliquer alors que les droits de l'enfant peinent à être appliqués partout dans le monde ? Première raison : la CIDE a beau être un texte contraignant, il n'en reste pas moins que ne pas la respecter n'expose à aucune sanction. Le Comité des Droits de l'Enfant, en charge de veiller à sa bonne application, n'a aucun pouvoir de



2024 marque certes le 35^e anniversaire de la Convention Internationale des droits de l'enfant (CIDE) mais également le **100^{ème} anniversaire de la Déclaration de Genève, tout premier texte international des Droits de l'Homme** qui pose les fondements relatifs aux Droits de l'Enfant. En effet, à travers 5 articles, il reconnaît les besoins fondamentaux de l'enfant, le droit au bien-être, au développement, à l'assistance et au secours, et à la protection de l'enfant. Approuvé en 1924 par la Société des Nations, il n'a aucune valeur juridique, contrairement à la CIDE.

sanction en cas de violations. Deuxième raison, peut-être plus inquiétante, les enfants, en dépit des textes existants, ne sont encore que très rarement considérés comme des sujets de droits à part entière par les Etats et les acteurs responsables.

À QUAND LE RESPECT DE LA CIDE ?

La pauvreté, les maladies, les crises successives, économiques, politiques, migratoires, environnementales ou sanitaires touchent de plein fouet les enfants et les privent, comme pour beaucoup d'adultes, de l'accès à leurs droits les plus essentiels. Mais contrairement aux adultes, les

enfants subissent, plus qu'ils n'agissent. Leur intérêt supérieur n'est que rarement pris en compte. Ils sont peu informés de leurs droits, privés des moyens de les défendre et de les faire respecter, réduits de fait au silence et maintenus à l'état d'objets. Partout dans le monde, ils ne sont souvent pas inclus dans les prises de décisions sur des questions qui les concernent. La participation des enfants est pourtant un droit qui conditionne tous les autres droits et fonde l'intérêt supérieur de l'enfant.

ACTION EDUCATION MOBILISÉE

Force est de constater que la CIDE ne sera pas respectée à moins d'une réelle volonté politique des États,

prêts à s'engager dès aujourd'hui de manière diplomatique et opérationnelle pour une meilleure effectivité des droits de l'enfant. C'est pourquoi, au-delà de nos actions en Europe, Afrique, et Asie qui visent à garantir à tous les enfants, filles et garçons, leurs droits fondamentaux, notamment l'accès à une éducation de qualité, *Action Education* sensibilise à l'importance du respect des droits de l'enfant et interpelle les Etats, notamment la France, pour qu'ils fassent des droits de l'enfant, et notamment du droit à l'éducation, une priorité dans l'élaboration de leurs politiques publiques. 🔄

Les droits de l'enfant, au cœur de notre engagement

« *Tout a commencé fin 1970. Après mes études, je suis parti en Inde. Ce fut un vrai choc: au milieu des rues surpeuplées, gisait un jeune garçon, le ventre ouvert, en train de mourir. C'est là que j'ai compris que je devais agir* » expliquait Pierre Bernard Le Bas, fondateur d'Action Education pour les 30 ans de l'association. Ce témoignage met en lumière à quel point l'enfant, ses besoins spécifiques et ses droits sont au cœur de notre mission. Depuis plus de 40 ans, Action Education se mobilise pour garantir à tous les enfants filles et garçons, un accès à une éducation de qualité ainsi qu'à l'ensemble des services essentiels (santé, alimentation, protection) sans lesquels tout apprentissage est impossible. »





Apprendre et défendre ses droits

« Ce que j'aime le plus depuis que j'ai rejoint le club d'enfants, c'est de pouvoir apprendre davantage sur les droits de l'enfant, sur la façon d'écouter et de communiquer avec les autres. Nous avons suivi une formation pour apprendre à prendre la parole et elle m'a permis d'avoir davantage confiance en moi. Je suis plus compréhensif et moins irritable avec mes amis qu'avant. »

Dang Minh Koi, comme de nombreux enfants issus des minorités ethniques, a été confronté à de nombreuses discriminations qui l'ont privé d'un accès à une éducation de qualité. Depuis janvier 2022, *Action Education* développe dans cette région des environnements d'apprentissage sûrs et inclusifs pour plus de 830 enfants via l'amélioration des infrastructures ainsi que la mise en œuvre de clubs d'enfants favorisant la participation des enfants.

LES ENFANTS, PREMIERS ACTEURS FACE AUX CRISES

224

millions d'enfants vivent en situation de crise et ont un besoin éducatif urgent (ECW 2024)

COVID 19, inflation et hausse des coûts des denrées alimentaires, crises énergétiques, catastrophes naturelles, attaques armées... au cours des dernières années, les crises n'ont cessé de se multiplier, de s'enchevêtrer au point de ne plus laisser aucun répit. De par leur vulnérabilité et leur dépendance aux adultes, **les enfants en sont aujourd'hui les premières victimes.**

181

millions d'enfants de moins de cinq ans dans le monde vivent dans une situation de pauvreté alimentaire sévère (UNICEF 2024)

En 2022, 266 000 violations graves des droits de l'enfant ont été enregistrées par les Nations unies dans plus de 30 pays en situation de conflit, soit une hausse des meurtres d'enfants, du nombre d'enrôlement de mineurs dans les groupes armés, du nombre de mariages forcés et précoces... Comment ces enfants, ces jeunes, exposés à tant de crises, de violences, sans accès aux soins, à une alimentation correcte, sans aucune possibilité d'apprendre, pourront-ils faire face, construire un autre monde, envisager un avenir autre et meilleur ? La réponse est simple : sans action urgente et collective, ils ne le pourront pas.

ses besoins spécifiques (santé, nutrition...) et lui garantit l'accès à l'ensemble de ses droits, notamment à l'éducation. Une place extrêmement importante est également accordée à la participation des enfants à toutes les questions qui les concernent, conformément au principe directeur énoncé dans la CIDE.

160

millions d'enfants sont victimes du travail des enfants (OIT 2023)

Tout enfant doit pouvoir s'exprimer, être informé de ses droits, être entendu sur toutes les décisions qui le concerne. Pour *Action Education*, seule une telle participation permet à l'enfant d'être pleinement reconnu comme un sujet de droit, acteur de changement sociaux, politiques, culturels, y compris et surtout dans les situations de crise... Des mécanismes sont ainsi développés dans l'ensemble de nos projets pour permettre aux enfants que nous accompagnons de

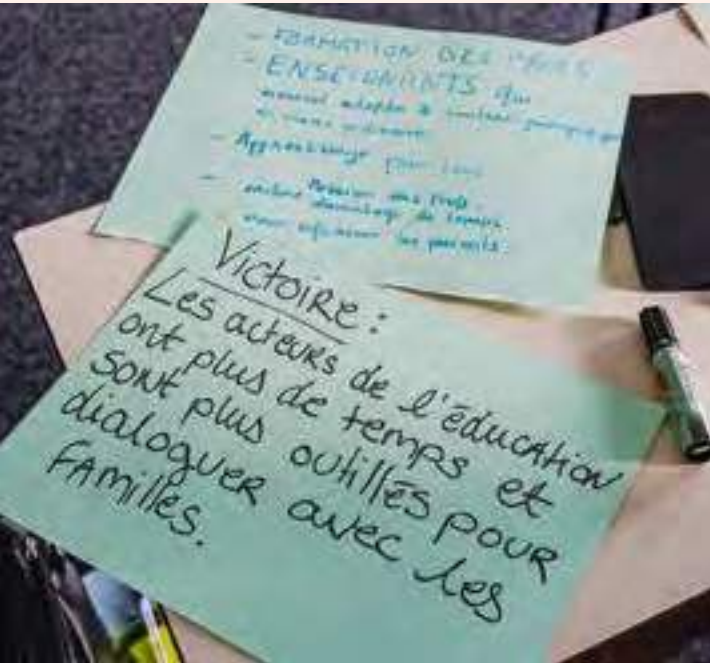
43,3

millions d'enfants vivent en situation de déplacement forcé (UNICEF 2022)

Faire des droits de l'enfant une priorité de nos actions est donc essentielle. C'est pourquoi dans le cadre de ses programmes, *Action Education* adopte une vision holistique de l'enfant, qui prend en compte



Pour en savoir plus sur les droits de l'enfant, scannez ce QR code ou découvrez sur www.delaconventionauxactes.org



prendre la parole, de faire valoir leurs idées et opinions dans des espaces sécurisés. Dans le cadre de nombreux projets menés dans les écoles, *Action Education* développe des clubs d'enfants aussi appelés gouvernements scolaires, au sein desquels les enfants élisent un ou plusieurs responsables en charge de résoudre, avec les acteurs éducatifs, les problèmes importants auxquels ils sont confrontés au quotidien dans l'école comme au sein de la commune en contribuant aux conseils des jeunes, en lien avec les décideurs et responsables publics. Ce dispositif, qui part des droits de l'enfant et traduit en pratique la CIDE, permet de faire travailler les compétences scolaires, de s'exercer à la citoyenneté, et met également en évidence l'efficacité de la parole comme outil de médiation et favorise la cohésion sociale dans des contextes complexes. 🌀

LA FRANCE, EXEMPLAIRE ?

La France a ratifié la CIDE le 26 janvier 1990, s'engageant ainsi à toute mettre en œuvre sur son sol et dans le cadre de sa politique de coopération internationale pour respecter les droits de l'enfant. **35 ans après, qu'en est-il ?**

Sur le plan national, de nombreuses avancées sont à saluer, notamment l'élaboration d'une stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance, un plan interministériel de mobilisation contre les violences, la mise en place d'un secrétariat d'Etat puis d'un Ministère délégué à l'enfance, à la jeunesse et aux familles, la création d'une Délégation parlementaire aux droits des enfants. Depuis sa création en 2022, cette dernière s'est intéressée à de nombreux sujets tels que l'instruction des enfants en situation de handicap, l'éducation et le numérique, les enfants de retour de zone de conflit, la lutte contre les violences faites aux mineur-e-s en outre-mer ou encore la protection de l'enfance.

Les résultats pourraient cependant être beaucoup plus satisfaisants à en croire les experts du Comité des Droits de l'Enfant, en charge en 2023 d'examiner la situation des droits de l'enfant en France. Ils ont notamment incité la France à éradiquer la pauvreté infantile sur son territoire, en allouant les ressources humaines, techniques et financières aux programmes d'aide et de

soutien aux enfants et aux familles les plus vulnérables. Ils ont également demandé au gouvernement d'améliorer l'accès et la qualité de l'éducation des enfants marginalisés ou désavantagés, notamment des enfants d'origine étrangère, vivant en habitats précaires, tout en soulignant que ces enfants faisaient encore aujourd'hui face à de nombreuses difficultés d'inscription scolaire.

Alors que les chiffres concernant les enfants sont de plus en plus alarmants et que les violences et discriminations contre eux sont plus de l'ordre de l'ordinaire que de l'extra-ordinaire, notre mobilisation ne faiblit pas. Aux côtés des organisations membres de la Dynamique pour les Droits de l'enfant, *Action Education* appelle la France à se doter d'une stratégie globale de l'enfance et des jeunes, qui seule permettra de répondre efficacement aux nombreuses difficultés (violences physiques et morales, pauvreté, mal-logement, handicap, manque d'accès aux soins, difficultés scolaires, etc.) auxquelles sont confrontés les enfants et les jeunes ainsi qu'au manque d'effectivité de leurs droits. 🌀



FAVORISER L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE



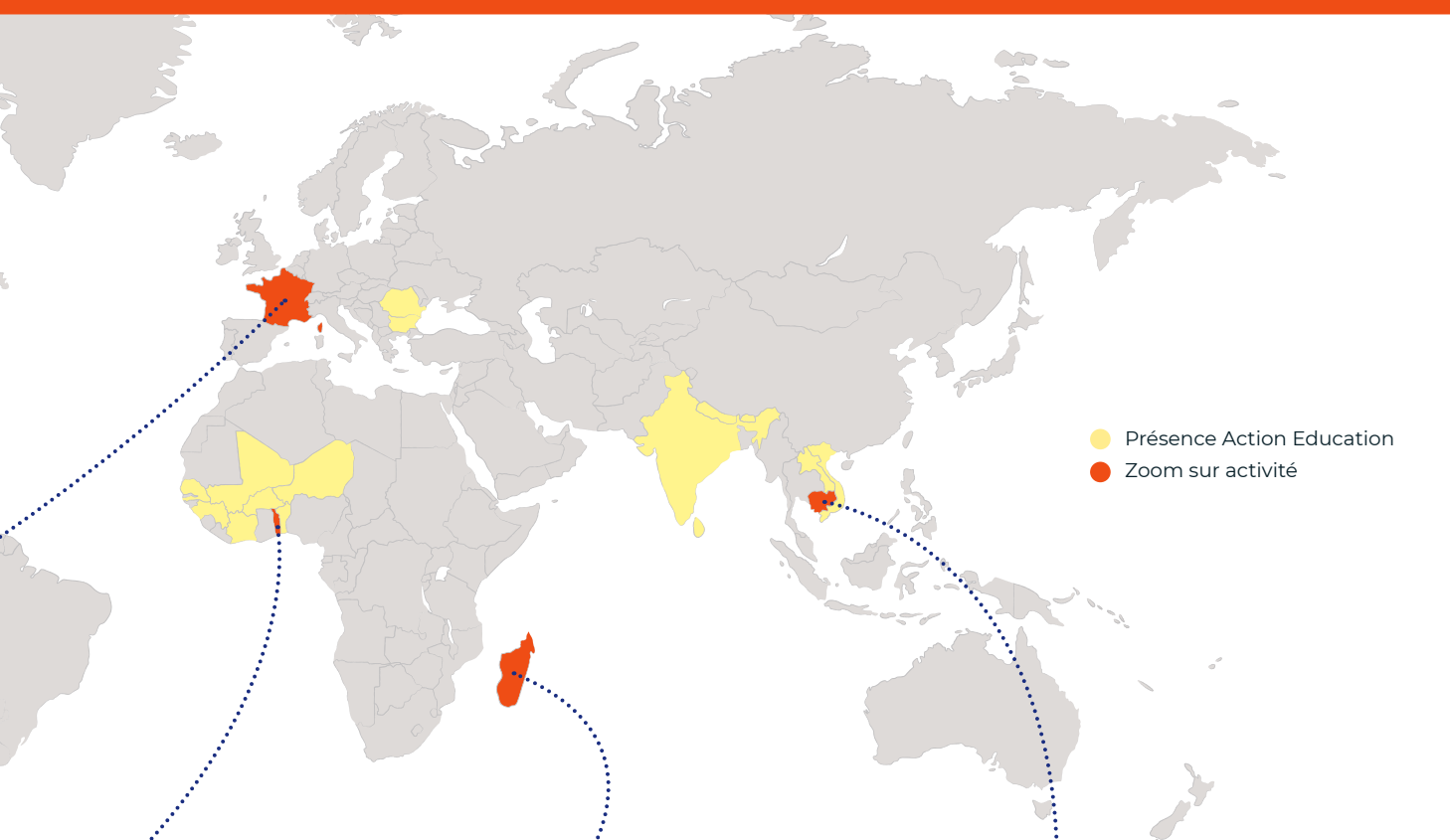
État des Lieux des Bidonvilles et Squats dans le Val-de-Marne

Il y aurait à ce jour 1 064 personnes vivant en bidonvilles ou squats sur le Val-de-Marne sur 29 sites (plateforme Dihal, Résorption-bidonvilles, juillet 2023).

Action Education a réalisé une étude exploratoire pour mieux situer les besoins d'acteurs, les potentiels apports de notre organisation et d'éventuels partenaires.

À SAVOIR

Dans le cadre de ce diagnostic, *Action Education* a affiné sa compréhension des enjeux éducatifs en recueillant directement la parole des enfants et a mené des ateliers Philo-art à l'école élémentaire Rosalind Franklin à Ivry-sur-Seine (94).



- Présence Action Education
- Zoom sur activité



TOGO

Plaidoyer pour l'Inscription des Enfants : Un Appel à l'État Civil dans les Écoles d'Agoé-Nyivé ?

Dans 17 écoles primaires publiques des communes d'Agoé-Nyivé 4 et 6, les Coordinations communales des jeunes (CCJ) ont recensé 1287 élèves dont 726 filles sans acte de naissance. Les CCJ ont mené des actions de plaidoyer à l'endroit des maires en vue d'organiser des campagnes pour l'inscription des enfants à l'état civil, nécessaire pour l'inscription à l'école comme pour passer les examens en cours et en fin de scolarité.

À SAVOIR

Action Education, à travers le projet ACTE Afrique, se mobilise pour garantir aux enfants l'accès à ce droit fondamental. Ainsi des campagnes ont été organisées en avril 2024, sous la forme d'"audiences foraines", très fédérateurs dans cette région du monde.



MADAGASCAR

IEPPE : Une Initiative pour une Éducation de Qualité en Petite Enfance

Grâce au projet Investir dans l'Éducation et la Protection de la Petite Enfance (IEPPE) nouvellement mis en place par Action Education, en partenariat avec l'Agence Française de Développement, l'association accompagne les acteurs de l'éducation à la petite enfance, depuis les communautés jusqu'au niveau institutionnel pour assurer une éducation pérenne et de qualité. Le projet IEPPE est développé dans 6 communes de Madagascar et permet de cibler 4 450 enfants.

À SAVOIR

Madagascar n'est pas le seul pays concerné puisque, selon l'UNICEF, près de la moitié des enfants en âge de bénéficier d'un enseignement préprimaire dans le monde ne sont pas inscrits dans un établissement préscolaire.



CAMBODGE

L'Invisibilité de l'Éducation des Enfants en Situation de Handicap au Cambodge

Au Cambodge comme dans de nombreux pays en voie de développement, l'éducation des enfants en situation de handicap, et plus encore en situation de déficience intellectuelle, n'est que peu ou pas prise en compte, alors que les élèves ont besoin d'une attention et d'un apprentissage particuliers pour qu'ils puissent progresser et devenir plus autonomes.

À SAVOIR

L'année dernière, Action Education et son partenaire Rabbit School ont favorisé la scolarisation de 670 enfants et jeunes souffrant de déficience intellectuelle âgés de 4 à 25 ans. Action Education a formé plus de 3 200 enseignants.

RETOUR SUR NOTRE ÉVÉNEMENT

Éducation et développement durable

Rencontre à Paris sur le thème
de l'exploitation de la mer au Sénégal

Le 27 mai dernier, nous avons réuni nos partenaires et grands donateurs autour d'un événement exceptionnel: la projection du documentaire «Razzia sur l'Atlantique». Nous remercions chaleureusement tous les participantes et participants pour ce moment convivial. Pour prolonger cette expérience, nous vous invitons à découvrir une courte interview exclusive du réalisateur du documentaire Nicolas Van Ingen. 🗣️



Visionnez L'interview,
scannez ce QR code ou découvrez sur:
sur [https://www.youtube.com/
watch?v=SWVL2nVYpkA&feature=youtu.be](https://www.youtube.com/watch?v=SWVL2nVYpkA&feature=youtu.be)



ON PARLE DE NOUS DANS LES MÉDIAS



Les Echos

Les Echos ont publié la tribune de **Gilles Delecourt**, Directeur Général d'Action Education, pour que le droit à l'éducation ne soit plus sacrifié et que les États y allouent les moyens financiers nécessaires.

Slate

La série «Le Chemin des écolières» du média **Slate** montre des solutions destinées à aider les jeunes filles du monde entier à suivre un enseignement de qualité. Deux articles de la série sont consacrés à des projets d'Action Education au Sénégal et au Bénin.

Le Monde

La tribune de *Coordination Sud* dont *Action Education* est signataire a été publiée dans **le Monde**. Le texte dénonce la décision du gouvernement français de couper l'aide publique au développement (APD) de 742 millions d'euros.



LE REVERS
DE LA MÉDAILLE

Le collectif *Le Revers de la médaille* (dont le CNDH Romeurope, rejoint par *Action Education*, est membre) a publié son rapport : «Circulez y a rien à voir» - 1 an de nettoyage social avant les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) 2024. Les données et observations de terrain en Île-de-France pour la période allant d'avril 2023 à mai 2024 y figurent. Ce travail met à jour le «nettoyage social» en cours à l'encontre des populations les plus précarisées (personnes à la rue, en habitats précaires ou dépendant de l'espace public pour vivre et travailler) qui est en grande partie lié à l'organisation des JOP. Il s'agit de disperser dans l'espace public pour éviter les installations d'habitats informels qui seraient trop visibles et éloigner de l'agglomération parisienne les personnes très précaires qui peuvent avoir une occupation quotidienne de l'espace public ou être hébergées dans des structures hôtelières.



Pour plus d'informations
sur ce projet,
scannez ce QR code

SOUTENIR LE DROIT À L'ÉDUCATION :

une belle utilité pour votre assurance-vie

250 millions* d'enfants ne sont pas scolarisés dans le monde

Quel lien peut-il exister entre une assurance-vie et la mise en place de bibliothèques mobiles dans des provinces isolées du Laos ? Faire don d'une assurance-vie à Action Education est précisément l'un des moyens les plus efficaces de soutenir nos multiples actions à travers le monde en faveur des populations marginalisées et/ou issues de minorités ethniques.

Idéal pour se constituer une épargne, ce placement bénéficie d'un cadre fiscal avantageux, notamment dans l'optique d'être transmis au(x) bénéficiaire(s) de son choix. Et quel plus beau projet que de dédier tout ou partie de son assurance-vie à soutenir le droit à l'éducation pour les populations les plus vulnérables qui en sont privées, en particulier les enfants, les filles et les femmes ?

Si, vous aussi, vous souhaitez associer facilement épargne et générosité, Action Education propose un Guide Assurance-Vie pratique et gratuit pour vous accompagner dans votre démarche.

Reconnue d'utilité publique, notre association est **exonérée de tout prélèvement forfaitaire au titre des assurances-vie**.

Pour vous, c'est la garantie que l'intégralité du produit de votre épargne sera reversée et consacrée à nos actions en faveur du droit à une éducation de qualité pour toutes et tous. Pour cela, il vous suffit d'inscrire « Action Education (Aide et Action), dont le siège est situé 53 boulevard de Charonne, 75011 Paris » dans la clause bénéficiaire du contrat.

*UNESCO 2022.



© Kristian Peels

Ce geste qui marquera votre vie, changera aussi la leur



action-education.org/assurance-vie

Pour recevoir gratuitement votre Guide Assurance-Vie, scannez le QR code ci-contre ou renvoyez-nous le bulletin ci-dessous ▼



N'hésitez pas à me contacter :

Audrey GROSJEAN Responsable Libéralités

Téléphone :
01 55 25 40 92

E-mail :
audrey.grosjean@action-education.org

DEMANDE D'INFORMATION GRATUITE ET CONFIDENTIELLE

À détacher et à renvoyer directement par la Poste sans affranchir à : Action Education
LIBRE RÉPONSE 40773 - 75545 Paris CEDEX 11

OUI, je souhaite recevoir gratuitement, en toute confidentialité et sans engagement, mon Guide sur les assurances-vie.

Je souhaite échanger en toute discrétion avec Madame Grosjean, Responsable Libéralités. Elle peut me contacter :

- à la date souhaitée : _____
- de préférence entre : _____h_____ et _____h_____

Association Reconnue d'Utilité Publique et agréée par le ministère français de l'Éducation nationale. Elle est habilitée à recevoir les legs, donations et assurances-vie.

Dans le cadre du Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement des données vous concernant ou une limitation de leur traitement. Pour l'exercer, vous pouvez contacter notre service Relation Donateurs au 01 55 25 70 00 ou par email à service.donateurs@action-education.org. ACTION EDUCATION France n'échange pas, ni ne loue ces données. Les dons collectés par Action Education sont mutualisés et affectés en fonction des besoins actuels et réels de chaque projet.

À COMPLETER – MERCI

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

E-mail :

Téléphone :



53 boulevard de Charonne
75545 Paris Cedex 11

Des équipes bénévoles engagées dans la sensibilisation des plus jeunes



Depuis 2021, l'équipe de bénévoles de Chemillé dans le Maine-et-Loire a démarré une action de sensibilisation à l'éducation auprès de la section de préapprentissage du Lycée professionnel Robert d'Arbrissel à Chemillé en Anjou.

Ces jeunes, souvent en situation d'échec scolaire, bénéficient d'une année de remise à niveau avec la possibilité de faire des stages afin de reprendre confiance en eux et de se projeter vers l'avenir de façon réaliste. Ce cheminement aboutit à une certaine maturité qui a une implication dans leur positionnement en qualité de citoyen. A raison d'une dizaine d'interventions durant chaque année scolaire, cette démarche complète celle des enseignants, sous un angle plus ludique. Cette implication a des impacts positifs car les jeunes concernés ont pour la plupart fini l'année avec soit un projet d'apprentissage, soit un retour dans le circuit scolaire habituel. 🔄



A Grenoble, plus d'une dizaine de bénévoles s'engagent également dans l'animation d'interventions scolaires, pour des élèves de primaire cette fois.

Les bénévoles ont animé sept séances de janvier à juin 2024 autour de l'accès à l'éducation en s'appuyant sur une exposition qui a été créée par l'équipe "Je vais à l'école". Ces actions remportent un beau succès, et sont vraiment appréciées des enseignants et des élèves. Les bénévoles sont motivés à déployer ces animations en proposant des interventions sur la thématique de l'accès à l'eau, ou sur le gaspillage et le tri des déchets. 🔄

En réalisant ces actions de sensibilisation auprès des jeunes, les bénévoles d'Action Education participent au développement de leur esprit critique et les amènent à prendre conscience de leur rôle de citoyen.

Liste des équipes bénévoles

Si vous souhaitez en savoir plus sur le bénévolat, ou si vous souhaitez vous engager en tant que bénévole, n'hésitez pas à contacter les coordinateurs et coordinatrices de nos équipes locales.

ÉQUIPE DES ARDENNES

Charleville-Mézières

Pascale MENETRIER
pascale.menetrier@sfr.fr

ÉQUIPE DE CHARENTE-MARITIME

La Rochelle

Astrid GIRAUD
astrid.giraud95@gmail.com
Marie-Laure VIEL
mlc.viel17@gmail.com

ÉQUIPE D'ISÈRE

Grenoble

Madeleine REYNAUD, Patrice MAHE et
Jocelyne BERMOND
contact.isere@action-education.org
Site web: action-education-isere.org

ÉQUIPE DE MAINE-ET-LOIRE

Chemillé-en-Anjou

Denise PELE
denise.pele@action-education.org
Louis-Marie LOISEAU
louis-marie.loiseau@action-education.org

ÉQUIPE DE PARIS

action.benevole@action-education.org

ÉQUIPE DES YVELINES

Coignières

Jean-Marc BEDOUELLE
jmbedouelle@gmail.com

ÉQUIPE DES DEUX-SÈVRES

Niort

Roselyne MATHIEU
benevole79.niort@action-education.org
Pascale CHAIGNE

ÉQUIPE DES HAUTS-DE-SEINE

Châtenay-Malabry

Marie-Christine MARTINERIE
mcmartinerie@club-internet.fr

Albane BURIEL

« Des millions d'élèves quittent l'école sans avoir acquis les compétences de base en lecture, écriture et en calcul. »

Bonjour Albane, tu es doctorante en sciences de l'éducation et tu connais bien Action Education et son combat en faveur de l'éducation pour toutes et tous. Tu as rejoint notre association de 2022 à 2024 et ton parcours académique et professionnel témoigne de l'engagement d'une vie en faveur de l'éducation.

PENSES-TU QU'À L'ÉCHELON MONDIAL, LES PROBLÉMATIQUES LIÉES À L'ÉDUCATION POUR TOUTES ET TOUS SOIENT SUFFISAMMENT ET CORRECTEMENT PRISES EN COMPTE PAR LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE ?

Aujourd'hui, la qualité de l'éducation pour tous et notamment dans les pays les moins avancés est loin d'être atteinte. Pendant des décennies, les gouvernements ont très insuffisamment investi dans l'éducation et notamment dans la mise en œuvre de politiques visant l'amélioration de la qualité de l'éducation. En conséquence, des millions d'élèves quittent l'école sans avoir acquis les compétences de base en lecture, écriture et en calcul. Les obstacles à la qualité de l'éducation dans les pays en développement sont multiples : pénurie de manuels scolaires de qualité, déficit d'enseignants qualifiés, lacunes des programmes d'enseignement et infrastructures insuffisamment développées.

Des millions d'enfants et de jeunes ne développent pas les compétences dont ils ont besoin pour sortir de la pauvreté. La qualité et l'accès à l'éducation et les possibilités de développement des compétences sont limités, en particulier pour les enfants et les jeunes les plus marginalisés, y compris les filles, les enfants en situation de handicap et les enfants touchés par les situations d'urgence.

QUELS SONT, À TON AVIS, LES PRINCIPAUX DOMAINES QUI RESTENT À EXPLORER POUR RENDRE LES DROITS DE L'ENFANT EFFECTIFS DANS LES PAYS D'INTERVENTION D'ACTION EDUCATION ?

Depuis peu, on constate une émergence de programmes qui s'intéressent à faire d'eux des participants à part entière (recueil des besoins, des aspirations et conception des programmes éducatifs, etc.). Il me semble que ces enjeux de participation sont primordiaux pour rendre les droits



de l'enfant effectifs et qu'ils soient au plus près de la réalité et aient des impacts plus forts et plus durables. Une priorité doit être donnée aux acteurs de terrain et tout doit se tisser avec eux.

L'ÉDUCATION FAIT PARTIE DES PRIORITÉS AU MÊME TITRE QUE LES AUTRES SECTEURS

Dans les situations de crise, des ONGs oeuvrent pour assurer l'abri, la sécurité, l'accès à l'eau ou encore à la santé, mais également l'éducation qui est le 4e pilier de l'humanitaire. Elle fait partie des priorités au même titre que les autres secteurs. Il s'agit de penser une 3e voie, dans laquelle nous n'opposons pas les besoins,

« Mettre en lumière les droits de l'enfant auprès des pouvoirs publics. »

mais y répondons de concert. Un enfant, qui plus est, dans des environnements fragiles ou vulnérables, a autant besoin de manger, que de contact social, d'amour et d'apprentissages. C'est en partie la raison d'être de l'éducation : c'est une réponse aux situations de vulnérabilité, une stratégie de développement, mais aussi un outil de protection. 🌀



**S'engager
pour maintenir
les enfants
à l'école**



**DÉCOUVREZ
LE TÉMOIGNAGE
DE NEHA**



Soutenez-nous
EN SCANNANT CE QR CODE
sur www.action-education.org

 **ACTION
EDUCATION**



**Manger,
aimer, apprendre :
les trois clés
essentielles
du développement
des enfants**

Un enfant a autant besoin de manger, que de contact social, d'amour et d'apprentissages. C'est en partie la raison d'être de l'éducation: une réponse aux situations de vulnérabilité, une stratégie de développement, mais aussi un outil de protection.

Actuellement, **70 % des enfants de 10 ans** issus de pays à revenu faible et intermédiaire, soit environ **617 millions d'enfants**, sont incapables de lire et de comprendre un **texte simple**. (UNESCO, 2023).



Soutenez-nous

EN SCANNANT CE QR CODE
sur www.action-education.org

